



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 17 avril 2015

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions à Monsieur le Ministre de la Justice concernant la problématique des permis de conduire non valables.

Selon les informations relayées par le journal « La Libre Belgique » le 17 avril 2015, le nombre de conducteurs condamnés en Belgique pour avoir pris le volant sans permis valable a presque triplé depuis 2000. En 2013, 12.000 personnes ont été condamnées en Belgique pour défaut de permis.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Justice :

- Monsieur le Ministre peut-il me renseigner sur le nombre de conducteurs contrôlés au Luxembourg qui n'étaient pas en possession d'un permis de conduire valable ?
- Monsieur le Ministre peut-il également constater une hausse de ce phénomène au Luxembourg ?
- Dans l'affirmative, quelles mesures Monsieur le Ministre compte-t-il prendre afin de lutter contre ce phénomène ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marcel Oberweis
Députés